Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AMCA – Constitution de société

Référence : L029918

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 21 février 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AEQUATIO
BY AUDICER CONSEIL

AMCA Société civile au capital de 1 000 euros Siège social : 176 Rue des Sources – Locmaria 56500 LA CHAPELLE-NEUVE AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12 février 2025 à BAUD, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : AMCA Siège social : 176 Rue des Sources – Locmaria 56500 LA CHAPELLE-NEUVE Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Jean-François BODIER, demeurant 176 Rue des Sources, Locmaria – 56500 LA CHAPELLE-NEUVE, Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et agrément obtenu à l'unanimité des associés Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LORIENT. Pour avis, La Gérance

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE